

Casablanca, le 13 mai 2013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2013 LAFARGE CEMENTS

Les actionnaires de la société Lafarge Ciments se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 24 avril 2013, à 10 heures, au siège social, 6 route de Mekka, Quartier les Crêtes à Casablanca, sous la présidence de Monsieur Saâd Sebbar, Administrateur Directeur Général.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, et a donné quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire fixé à 66 dirhams par action, payable à compter du 23 mai 2013 aux guichets des agences Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse 2012, tels qu'ils ont été publiés, préalablement à l'Assemblée Générale ordinaire, n'ont subi aucun changement après la tenue de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

INFORMATIONS GENERALES

Entreprise leader dans son secteur, Lafarge Maroc est un partenariat 50/50 entre le Groupe Lafarge, leader mondial des matériaux de construction et la SNI, holding d'investissement et premier groupe industriel privé au Maroc.

Fort de ses 1040 collaborateurs engagés, Lafarge Maroc est présent dans cinq activités : le ciment avec une capacité de 6,7 Mt/an (3 cimenteries et 1 station de broyage), les plâtres (1 usine), les bétons (27 centrales à bétons), les granulats (3 carrières) et la chaux (1 usine).

Lafarge Maroc est actif dans le domaine du développement durable, notamment à travers le 1er parc éolien privé du Maroc – assurant environ 60% des besoins électriques de son usine de Tétouan (32 MW) –, la réhabilitation de ses carrières et la valorisation de déchets comme combustibles et matériaux de substitution. 15% des investissements de Lafarge Maroc sont consacrés à la préservation de l'environnement.

Lafarge Maroc a été parmi les premières entreprises ayant obtenu le label Responsabilité Sociale de l'Entreprise, selon la charte RSE de la CGEM, et ce depuis 2007.

En 2012, Lafarge Maroc s'est vue décerner le trophée « Top Performer Maroc » par Vigeo, lui attribuant la meilleure performance sur les critères de Respect de la Liberté Syndicale, de la Promotion du Droit de la Négociation Collective et de celle du Dialogue Social.

Contact : Jamal Hyabi
Communication externe
Tél : 05 22 52 99 97
Mail : jamal.hyabi@lafarge.com

Des informations plus complètes sur Lafarge Maroc peuvent être obtenues sur son site web www.lafarge.ma